

# SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

## PROCÈS-VERBAL

### Ouverture de la séance

Le président, Gregory Steele, déclare la séance ouverte.

### Rapport de la Section pénale

La présidente, Catherine Kane signale que, cette année, 33 délégués de 10 des 13 administrations ont participé aux réunions de la Section pénale. Il s'agit de procureurs de la Couronne, de conseillers en politiques, d'universitaires et d'avocats de la défense ainsi que de représentants de l'Association du Barreau canadien, du Conseil canadien des avocats de la défense et de la Criminal Lawyers Association et de membres de la magistrature. Comme toujours, cette diversité d'expertise a donné lieu à des échanges fort captivants.

Le travail de la Section pénale est axé principalement sur des résolutions particulières qui requièrent des modifications au *Code criminel* ou à d'autres lois pénales fédérales. Elles peuvent aussi requérir une analyse plus approfondie de questions particulières afin que l'on détermine si des modifications s'imposent. Les résolutions de cette année couvrent de nombreux domaines du droit pénal, la procédure surtout, mais aussi des modifications axées sur la nécessité de suivre la cadence de la technologie, d'examiner certains problèmes touchant l'exécution de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, d'élargir les dispositions concernant l'ADN et d'examiner les questions post-condamnation.

La Section a étudié 54 résolutions, dont certaines en deux parties. De ce nombre, 42 ont été étudiées à fond, 36 ont été adoptées, telles quelles ou dans leur version modifiée après étude. De plus, 6 ont été retirées après discussion et 6 autres ont aussi été retirées par suite de l'adoption de résolutions semblables. Aucune résolution n'a été rejetée. Par contre, 4 ont été retirées parce que le temps a fait défaut. La somme de ces chiffres ne correspond pas au total parce que certaines résolutions ont été traitées en deux parties.

La Section a aussi étudié deux documents de travail. Le premier, sur le *droit aux services d'un avocat*, a suscité de longs échanges. Il a été convenu que le document soit transmis au Groupe de travail sur l'aide juridique en matière pénale et aux autres tribunes F-P-T appropriées.

Le second document, sur la *divulcation dans les poursuites criminelles* est un document de fond préliminaire préparé par le ministère de la Justice du Canada et destiné à guider la discussion. On note qu'il s'agit d'un document préliminaire dont le ministère de la Justice s'est servi pour consulter les intervenants au printemps et l'on prévoit que le document de travail final sera publié par le ministère de la Justice à l'automne afin de connaître l'opinion de tous les intervenants. Ces échanges ont été très informatifs.

Catherine Kane est heureuse d'annoncer que le président de 2004-2005 sera Bart Rosborough et que Dean Sinclair a accepté d'être mis en candidature comme président en 2005-2006.

Au nom de la Section, Catherine Kane remercie la Saskatchewan de son merveilleux accueil.

### **Rapport de la Section civile**

La présidente, Frédérique Sabourin, signale que la Section civile a eu une réunion très fructueuse et a eu une année fort occupée. Divers projets importants ont été menés à terme cette année. Les résolutions ont en général été adoptées facilement. La Section a adopté quatre lois uniformes : *enquêtes publiques, contrats illégaux, dépistage et divulgation obligatoires et transferts de valeurs mobilières*. Elle a aussi adopté une modification aux *ordonnances interjuridictionnelles de restitution* concernant les lois uniformes existantes sur *l'exécution des jugements et des décisions canadiens*.

La Section a fait de grands progrès en vue d'adopter une *Loi uniforme sur l'exécution civile des jugements* et une *Loi uniforme sur les franchises*. La première devrait être adoptée cet automne et la seconde, l'an prochain, accompagnée de règlements complets que les provinces et les territoires pourront adopter. Plusieurs rapports ont été reçus au sujet des projets qui seront poursuivis l'an prochain, par exemple : *prescription, campagnes de financement pour les organismes de charité et sûretés mobilières*. On a aussi reçu des rapports au sujet de projets qui ne seront pas poursuivis l'an prochain mais qui sont encore d'un précieux secours pour les gouvernements au Canada en matière de réforme du droit, comme *l'insaisissabilité*.

Le président de la Section civile pour cette année est John Twohig de l'Ontario. Le président nommé pour 2005-2006 est Russell Getz de la Colombie-Britannique.

### **Compte rendu des discussions avec la NCCUSL et le Centre des lois uniformes du Mexique**

Le président signale que Glen Abbott, lui-même et Chris Curran ont rencontré Fred Miller, King Burnett et Jorge Sanchez Cordero. Ils ont discuté de domaines où les trois conférences pourraient s'employer d'un commun accord à déterminer les projets d'intérêt commun pour les projets canadiens, de la possibilité de projets sur des dossiers internationaux et de la mesure où les trois conférences pourraient profiter mutuellement de leurs travaux. Ils conviennent de demeurer en rapport tout au long de l'année au lieu d'assister simplement aux conférences annuelles respectives. Par suite de ces discussions, le président recommandera à l'exécutif de nommer un de ses membres pour entretenir les rapports tout au long de l'année avec les conférences américaine et mexicaine de sorte que chacune sache ce que les autres font.

## **Rapport du Comité de mise en candidature**

Le président du Comité de mise en candidature, Glen Abbott, affirme que, conformément aux dispositions de la Constitution et aux Règlements, il a présidé le Comité de mise en candidature cette semaine. Les autres membres du Comité étaient Greg Steele, Arthur Close, Peter Lown, Earl Fruchtman et Darcy McGovern. Le Comité de mise en candidature propose les commissaires suivants : pour la présidence, Chris Curran, commissaire de Terre-Neuve et actuel vice-président; pour la vice-présidence, Rob Finlayson, commissaire du Manitoba. Le président demande ensuite que Brian Greer soit confirmé comme président de la Section de la rédaction. Il demande que soit approuvée la nomination de Frédérique Sabourin au Comité exécutif comme membre à titre personnel. Les mises en candidature sont approuvées.

## **Nouvelle étude de la résolution concernant la Stratégie du droit commercial**

Le président renvoie à la résolution qui a été approuvée quant au fond au cours de la séance plénière d'ouverture. L'organigramme a été distribué aux commissaires. Le président mentionne deux points au sujet de la résolution. Selon celle-ci, le premier en est un qui peut être modifié de temps à autre selon que l'exécutif le juge indiqué et il n'entrera en vigueur qu'après le 31 mars, à l'expiration de l'accord de contribution en place. L'organigramme vise à montrer comment la Stratégie du droit commercial entre dans les activités générales de la Section civile. La version distribuée de la résolution est adoptée telle quelle.

## **Remerciements**

Au nom de Clark Dalton, Peter Lown remercie la Conférence d'avoir reconnu les services de Clark à la Conférence au fil des ans. Une cérémonie marquant ses 20 années de service a eu lieu en soirée, la veille. C'était aussi la dernière présence de Clark Dalton à une conférence de la CHLC. Clark a malheureusement dû quitter tôt en matinée à cause d'une affaire urgente.

## **Propos du président sortant de la Conférence**

Le président sortant de la Conférence fait la déclaration suivante.

« La majeure partie de mes propos visait à remercier les personnes qui m'ont aidé au cours de l'année, ce que j'ai fait dimanche, et je ne me répèterai pas ici. Je tiens simplement à remercier les commissaires de la Section pénale et la Section civile de leur excellent travail tout au long de la semaine, en particulier les présidentes Catherine Kane et Frédérique Sabourin. Je voudrais remercier à nouveau les membres de l'exécutif pour le travail qu'ils ont fait à la fois tout au long de l'année et de cette semaine, qui a été fort occupée. Je tiens aussi à remercier Claudette Racette qui a été d'un grand secours dans la préparation et la conduite de cette réunion.

J'aimerais aussi mentionner tous les bénévoles et chercheurs et les personnes qui ont participé aux projets et aux travaux des groupes de travail et des comités, les auteurs d'exposés qui ont assisté à la conférence de cette année, Max Paré, Erik Spink, Larry Robinson, John Sotos et Frank Zaid, ainsi que les professeurs Dunlop, Telfer, Cumyn, Renke et Oosterhoff.

Mais par-dessus tout, j'aimerais remercier les membres du comité organisateur qui ont fait un travail si remarquable à préparer et à mener cette réunion, soit Susan Amrud, Darcy McGovern, Karen Pflanzner, Dean Sinclair, Merrilee Rasmussen, Doug Moen et Gerald Tegart. Au cours de la semaine, nous avons aussi eu le concours de Joy Brennan, Shari Parisian et Maria Markatosin au secrétariat de la conférence. D'autres employés de la Justice ont prêté main-forte au barbecue, soit Kim Newsham, Erin Hobday et Barry Beauchesne. Tim Epp a conduit des compagnons à Moose Jaw pendant la journée du lundi et Cindy MacNaughton a pris la photo de groupe. Ross MacNab et Tom Irvin ont déposé des gens à l'École de la Gendarmerie royale le lundi en vue de la collation des grades. Je tiens aussi à remercier Andrew Dinsmore, contact des médias, qui s'est engagé à publier un communiqué de presse sur nos activités de la semaine. J'aimerais dire un merci spécial à Glenna Hamilton qui, au dire de tous, a fait un excellent travail, pas seulement cette semaine, mais tout au long de l'année, à préparer la conférence annuelle. (Au nom de la Conférence, il lui remet un bouquet de fleurs.) Je remercie nos interprètes et les techniciens, pour la séance tant du droit pénal que du droit civil.

Je tiens à exprimer la gratitude de la Conférence à la Law Society of Saskatchewan d'avoir donné une réception que tous ont bien aimée dimanche soir, et à la section de l'ABC en Saskatchewan, qui était également hôte du banquet. Naturellement, le ministère de la Justice mérite notre gratitude pour la tenue de la conférence annuelle. J'aimerais notamment que les membres de la délégation de la Saskatchewan, présents aujourd'hui, fassent part de nos remerciements sincères à Doug Moen non seulement pour son soutien au cours de cette conférence, mais aussi pour son appui constant à la CHLC au fil des ans.

En conclusion, permettez-moi simplement d'ajouter que ce fut pour moi un plaisir et un honneur de servir à titre de président de la Conférence. Certains de mes propos faits à la séance plénière pour mettre un peu d'humour ont peut-être donné à penser que je ne croyais pas que c'était un si grand honneur, mais je tiens vraiment à dire que ce fut un vif plaisir et que j'ai apprécié le dur labeur qui va de pair et que je n'ai aucun regret. Je vous remercie tous de m'en avoir fourni l'occasion. »

### **Nouvel examen de la date des conférences annuelles de la CHLC**

Le président signale que, pendant la réunion des représentants gouvernementaux plus tôt cette semaine, on a soulevé une question concernant la date de la conférence annuelle, disant qu'il serait préférable de la devancer en août. Il signale qu'il est peut-être trop tard pour changer les dates de la conférence de l'an prochain à cause des arrangements qui existent déjà. On verra ce qui est possible, mais il ne faut pas rien changer au calendrier pour le moment.

Quant à la conférence annuelle de 2006, le président dit que Peter Lown a examiné la possibilité de déplacer les dates de la conférence en Alberta. Si on la devançait, la seule possibilité serait la semaine où l'Association du Barreau canadien tient son assemblée annuelle, compte tenu de la longue fin de semaine. Il demande aux délégués si l'on peut examiner la possibilité de faire coïncider notre réunion avec l'assemblée de l'ABC. On mentionne que quelques commissaires assistent aux deux conférences. Aucune décision n'étant prise, le Comité exécutif réexaminera l'affaire.

## **Observations du nouveau président de la Conférence**

Chris Curran affirme qu'à titre de nouveau président de la Conférence il est très heureux d'assumer la charge de diriger la conférence l'an prochain. Il espère pouvoir compter sur l'aide des anciens présidents de la Conférence, Peter Lown, Arthur Close, Earl Fruchman, et Glen Abbott, tout au long de l'année, s'il a des questions. Il remercie Greg Steele pour tout le travail fait au cours de l'année dernière. Ce fut pour lui un véritable plaisir de travailler avec lui. Avec Greg, il a eu un séjour très fructueux et agréable au Mexique avec le président de la conférence du Centre des lois uniformes du Mexique, Jorge Sanchez Cordero, et il leur tarde de travailler avec nos amis mexicains et américains l'an prochain et au cours des prochaines années.

Chris dit que Greg sera difficile à remplacer. Il est heureux de le savoir près de lui l'an prochain à titre d'autorité financière et de surveillant général pour la SDC. Il comptera sur son aide et ses conseils. Tous deux ont une énorme tâche pour ce qui est de faire accepter le travail de notre Stratégie du droit commercial à l'échelle canadienne. Ils comptent y parvenir avec l'aide des représentants gouvernementaux.

Il affirme qu'il aimerait dire quelques mots au sujet des points sur lesquels la CHLC doit mettre l'accent, à son avis, l'an prochain. La communication, au civil comme au pénal, sera un point qu'il essaiera de travailler et d'améliorer. Dans ses propos de la veille, Doug Moen a dit très clairement que l'information allant des Sections civile et pénale aux sous-ministres et de ceux-ci aux gouvernements est un point qu'il faudra travailler. Il verra ce qui peut être fait à cet égard l'an prochain. Bien sûr, la communication vaut aussi avec nos collègues étrangers et Greg a déjà fait allusion au fait qu'il a déjà pris des mesures avec Fred Miller et Jorge Sanchez Cordero pour faciliter la communication d'information au sujet des projets d'intérêt commun l'an prochain. Il aimerait voir si un ou deux COMMUNIQUÉS internes pourraient être publiés l'an prochain, ce qui aiderait à diffuser l'information entre l'exécutif et les représentants gouvernementaux. Il affirme qu'une tâche dont Frédérique Sabourin s'est fort bien acquittée l'an dernier a été de tenir des conférences téléphoniques en temps fort opportun avec les représentants gouvernementaux, les groupes de travail et l'exécutif. Il compte bien l'imiter sur ce plan.

Le nouveau président de la Conférence a hâte de collaborer avec les membres du nouvel exécutif et avec les représentants gouvernementaux tout au long de l'année. À son avis, on peut abattre beaucoup de besogne en travaillant en équipe. Il remercie Claudette Racette de son aide cette semaine. Il a hâte de collaborer avec elle au cours de l'année. Il affirme que nombre de délégués savent que Claudette est, à bien des égards, l'ange gardien de la Conférence. Claudette Racette nous garde tous dans le rang et veille à ce que nous n'oublions rien.

## **Rapport du gouvernement hôte de la conférence de 2005**

Chris Curran affirme qu'un vieux dicton terre-neuvien dit à peu près ceci : « ne bouge pas d'où tu es jusqu'à ce que j'arrive », mais, lui, il dit à tout le monde « ne reste pas où tu es, viens où nous serons l'an prochain. Terre-Neuve espère vous accueillir tous à St. John's ». Une foule d'activités sont prévues. Même si les ordres du jour de la conférence sont très chargés de part et d'autre, on compte offrir des activités sociales intéressantes et d'autres pour les enfants, si les commissaires aimaient venir avec leurs familles.

Paul Nolan signale alors que les préparatifs de la conférence de 2005 vont bon train. On a fait des arrangements avec l'hôtel Delta St. John's et le Centre des congrès pour en faire la base de la Conférence. Les activités pour les partenaires et les enfants sont arrêtées de façon provisoire. Il y aura diverses activités parmi lesquelles on pourra choisir. On espère voir les commissaires et leurs familles à St. John's en 2005.

### **Rapport du gouvernement hôte de la conférence de 2006**

Peter Lown affirme qu'ils seront heureux d'accueillir tout le monde dans la « ville des champions » en 2006. Les dates ne sont pas encore déterminées. Ce sera la semaine du 13 ou du 20 août. On demandera conseil à l'exécutif quant au choix de l'une des deux semaines. On essaiera probablement de tout concentrer dans le centre-ville et d'avoir au même endroit les locaux de la conférence et les chambres d'hôtel. Si la conférence a lieu durant l'une de ces deux semaines, les délégués verront ou bien la fin du festival de folklore, le début ou la fin du Fringe Festival et la foire des cadeaux et du commerce. L'Alberta a hâte d'accueillir la conférence de 2006 et veut offrir un endroit et un contexte appropriés en vue d'une conférence fructueuse.

### **Manifestation de reconnaissance**

Arthur Close signale que c'est le dernier jour de Glen Abbott au sein de l'exécutif et, à son avis, l'apport de Glen pendant son mandat mérite la manifestation la plus enthousiaste possible de la part de la Conférence. Ce fut pour lui un plaisir de travailler avec Glen au cours des trois dernières années de leurs mandats respectifs, qui chevauchaient au sein de l'exécutif. Pendant la présidence d'Arthur, Glen a été d'un grand secours comme vice-président et les relations personnelles ont suivi. Arthur le remercie personnellement de son apport durant son mandat et il espère que chacun s'associe à lui sur ce plan. (On applaudit ensuite Glen Abbott.)

Le président remercie Arthur de ses bons mots et affirme que, lorsqu'il présidait la Section civile, Glen et lui-même ont passé ensemble une semaine très fructueuse à la conférence américaine. Ils ont partagé de bons moments et fait un travail colossal. Il espère que Glen continuera de fournir son apport et ses conseils au cours de son mandat à la présidence de la Conférence.

### **Clôture**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.